



Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 16 SEPTEMBRE 2025



COMMENTAIRE GÉNÉRALPOUR LE MOIS DE JUILLET 2025

En juillet 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'établit à 761 600 équivalents temps plein (ETP), soit une diminution de 3,7 % sur un an. Cette baisse apparait moins prononcée que celle observée sur la période janvier-juillet 2025 (-5,9 % en moyenne), laissant entrevoir un mouvement de stabilisation progressive du marché du travail intérimaire.

Analyse sectorielle

- Le secteur industriel constitue le principal facteur positif du mois. Après un recul moyen de -2,9 % au cours des sept premiers mois de l'année, il enregistre en juillet une croissance de +1,9 % sur un an. Ce retournement reflète une reprise de la demande en main-d'œuvre intérimaire, probablement liée à des besoins ponctuels ou à des anticipations de reprise de l'activité en fin d'année. Les prochains mois permettront d'évaluer la durabilité de cette dynamique.
- Le BTP confirme en revanche sa dégradation. Après -7,1 % en juin, la baisse atteint -4,7 % en juillet, un niveau inférieur à la moyenne de janvier-juillet (-3,2 %). Cette évolution traduit une fragilité persistante, dans un contexte de difficultés d'accès au financement et de ralentissement du marché du logement neuf.
- Le recours à l'intérim demeure en baisse dans le commerce, sous l'effet d'une consommation des ménages atone, mais la tendance s'atténue légèrement : -6,3 % en juillet, contre -7,0 % en moyenne depuis le début de l'année.
- Dans le transport-logistique, la diminution s'établit à -7,2 % sur un an, contre -12,5 % en moyenne entre janvier et juillet. Bien que la contraction se réduise, la tendance reste préoccupante et demeure nettement défavorable par rapport à l'évolution globale.
- Le secteur des services enregistre la baisse la plus marquée : -8,5 % en juillet, proche de la moyenne des sept premiers mois (-8,6 %). Cette situation s'explique notamment par la digitalisation et la réorganisation des activités tertiaires, qui réduisent le recours ponctuel à la main-d'œuvre, ainsi que par une volonté accrue des entreprises de rationaliser leurs coûts en privilégiant d'autres formes d'emploi.

Évolutions par qualification

La contraction de l'intérim se concentre davantage sur certaines catégories de main-d'œuvre : les employés (-16,3 %) et les cadres et professions intermédiaires (-8,6 %) enregistrent les baisses les plus marquées. Les ouvriers qualifiés (-2,2 %) et les ouvriers non qualifiés (+0,9 %) enregistrent en revanche une stabilisation.

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu LinkedIn Prismemploi







DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE JUILLET 2025 PAR RAPPORT À JUILLET 2024

LES CHIFFRES CLÉS

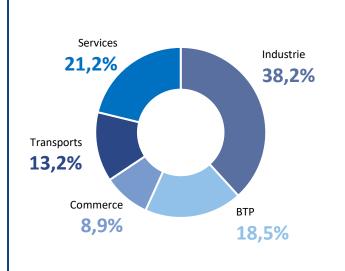
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-3,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+1,9 %), mais diminue dans le BTP (-4,7 %), le commerce (-6,3 %), les transports (-7,2 %) et les services (-8,5 %).



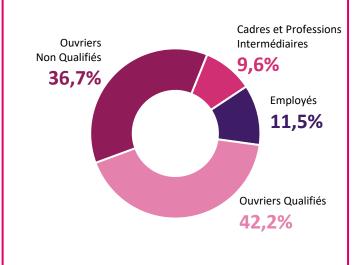


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,9 %), mais diminue chez les ouvriers qualifiés (-2,2 %), les cadres et professions intermédiaires (-8,6 %) et les employés (-16,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification





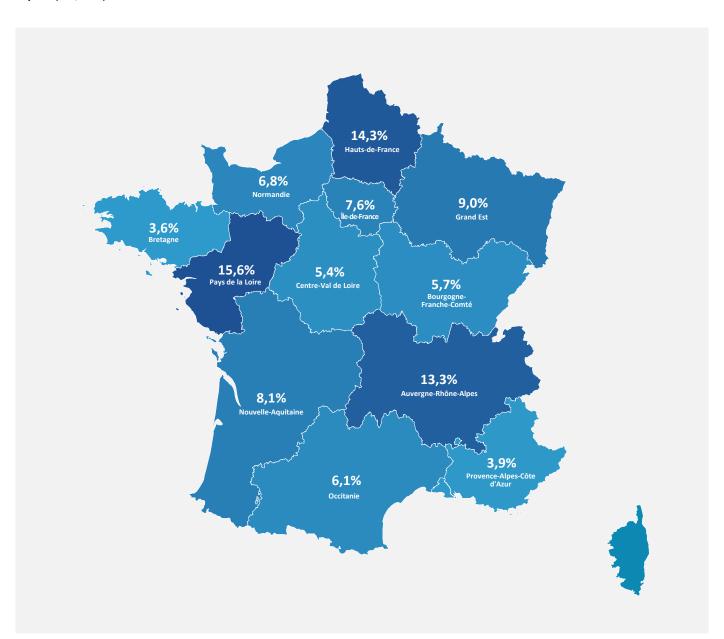


LE CDI INTÉRIMAIRE

En juillet 2025, le CDI Intérimaire représente 41 570 ETP, correspondant à 5,5 % des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (10,3 %) et dans les Hauts-de-France (9,2 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,1 % et 2,7 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire (15,6 %), Hauts-de-France (14,3 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (13,3 %).







Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE JUILLET 2025 PAR RAPPORT À JUILLET 2024

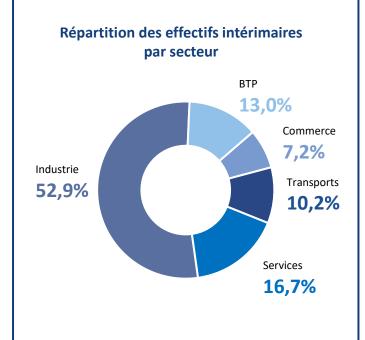
LES CHIFFRES CLÉS

Les effectifs intérimaires sont en baisse (-2,5 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+8,4 %), mais diminue dans l'industrie (-0,3 %), le BTP (-0,6 %), les services (-11,2 %) et le commerce (-12,7 %).

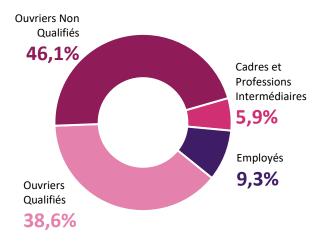


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-0,4 %), les ouvriers qualifiés (-2,0 %), les cadres et professions intermédiaires (-4,7 %) et les employés (-12,5 %).









Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	-5,2 %	4,3 %
Doubs	-9,3 %	7,4 %
Haute-Saône	+2,8 %	12,0 %
Jura	+1,7 %	6,1 %
Nièvre	-30,6 %	10,2 %
Saône-et-Loire	+1,7 %	4,9 %
Territoire de Belfort	-2,3 %	8,7 %
Yonne	+9,6 %	6,5 %



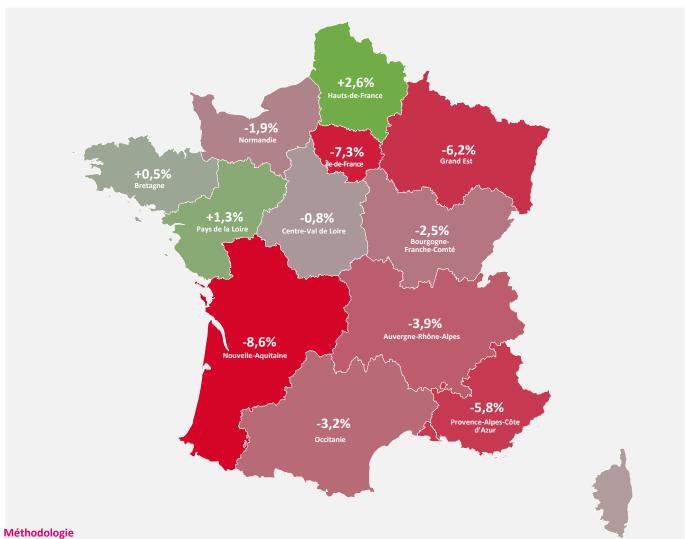


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2025 par rapport à juillet 2024.

La majorité des régions métropolitaines est en baisse.

Les dynamiques territoriales restent contrastées. Les régions Hauts-de-France (+2,6 %), Pays de la Loire (+1,3 %) et Bretagne (+0,9 %) enregistrent en juillet une croissance de l'emploi intérimaire, tandis que les tendances en Nouvelle-Aquitaine (-8,6 %) et en Île-de-France (-7,3 %) restent très nettement dégradées.



Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.



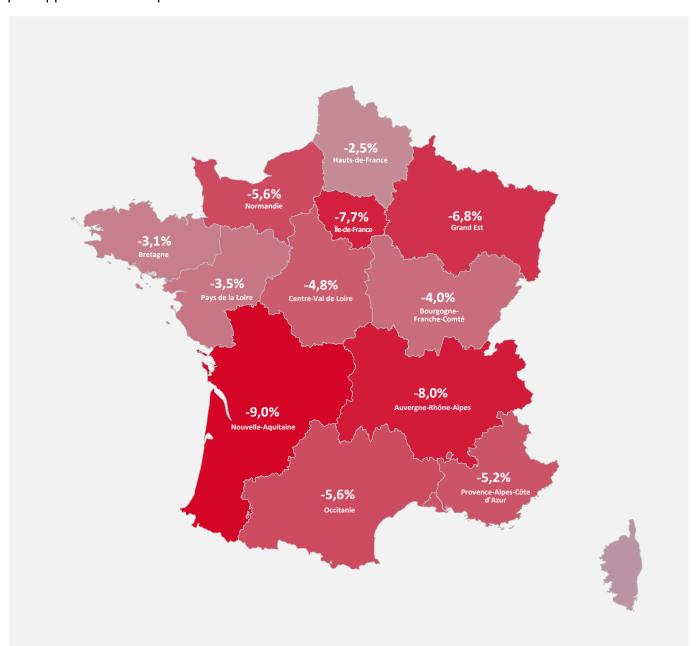


LA FRANCE DES RÉGIONS

Juillet 2025 par rapport à juillet 2024.

Cumul annuel: janvier-juillet 2025 (%)

Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -5,9 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDII.